

Le projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 »



En 2009, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'est lancée dans deux projets ambitieux : la réalisation d'un projet de territoire, via une démarche prospective à 2030, et la réalisation d'un Agenda 21 communautaire suivant une démarche de développement durable.

Dans un objectif de cohérence et d'optimisation de nos politiques publiques, j'ai proposé au Bureau communautaire du 15 juin 2010, la fusion des deux démarches en une seule : la « Prospective 21 ». Cette démarche inédite à ce jour en France, est née de la fusion des termes de « Prospective » et « Agenda 21 ».

Le projet territorial de développement durable ou Agenda 21 prend en compte à l'échelle locale les préoccupations planétaires affirmées depuis la Déclaration de Rio de 1992. Il comporte une stratégie autour d'axes prioritaires hiérarchisés et un plan d'action pluriannuel.

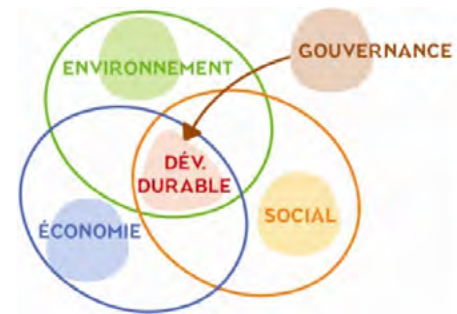
Il couvre l'ensemble des champs de compétence de la collectivité de façon transversale : habitat, environnement, développement économique, transports, culture... et concerne les communes rurales de l'agglomération comme la ville de Beauvais.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 21 //PROJET DE TERRITOIRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce concept est né à la fin des années 70, de la prise de conscience collective de la dégradation écologique de la planète. À la différence de solutions purement écologiques ou environnementales, le développement durable propose une vision plus globale conjuguant efficacité économique, équité sociale et respect de l'environnement.

Il pourrait être défini par cette citation : « *le développement durable est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (Harlem Brundtland, 1er Ministre de Norvège en 1987).

L'Agenda 21 (agenda, du latin agere : ce qui doit être fait) est un plan d'action pour le XXI^{ème} siècle adopté par 173 chefs d'état lors du premier Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992. En France, la démarche Agenda 21 s'appuie sur un ensemble de lois qui proposent aux collectivités locales des outils permettant la mise en place d'une politique de développement durable conjuguant respect de l'environnement, cohésion sociale et développement économique.



Des milliers de collectivités locales à travers le monde se sont lancées dans une démarche Agenda 21.

LA PROSPECTIVE 21 : UNE DEMARCHE INNOVANTE ENTRE PROSPECTIVE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La démarche de « Prospective 21 », inédite à ce jour, est issue de la fusion des démarches d'Agenda 21 et de Prospective. La CAB s'est donné deux ans pour produire un projet de territoire qui tienne compte des évolutions à venir. La démarche prospective nous a en effet permis de prendre le temps de relever la tête du guidon pour embrasser un horizon plus large et plus lointain, l'horizon 2030, suivant les mêmes principes que ceux du développement durable.

La «Prospective 21» a pour objectif d'anticiper les changements futurs, porteurs d'enjeux pour le territoire, pour proposer «un scénario cohérent de futur désiré à l'horizon 2030». Elle devra permettre au Beauvaisis de fédérer ses 31 communes autour d'une vision communautaire ambitieuse.

Le «Projet de territoire Beauvaisis 2030», élaboré à l'automne 2011, est l'aboutissement de cette démarche et le fil conducteur des actions menées par la collectivité dans les années à venir. En effet, l'intercommunalité ne peut fonctionner que si elle relève d'une démarche volontaire sous-tendue par un véritable projet de développement.

Je tiens à les remercier chaleureusement pour le temps qu'ils nous ont consacré et qui, je l'espère, donnera au territoire du Beauvaisis et aux Beauvaisins un temps d'avance !

Caroline Cayeux

Caroline CAYEUX

Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Sénateur de l'Oise, Maire de Beauvais

Cette démarche originale de « Prospective 21 » nous a ainsi permis :

- De «penser local pour agir global» en anticipant l'impact du réchauffement climatique et de l'après pétrole surtout concernant la facture énergétique pour les habitants des territoires périurbains ;
- D'être attentifs aux évolutions sociétales et au vieillissement démographique qui transforme nos sociétés en bouleversant le rapport actifs/inactifs ;
- D'anticiper les activités créatrices de richesses et d'emplois dans les années à venir dans un contexte mondialisé et volatile ;
- De penser, au-delà de l'agglomération, à notre positionnement par rapport à la métropole francilienne et au reste de l'Europe et de dépasser le cadre institutionnel actuel pour répondre en coopération avec d'autres territoires à des enjeux nouveaux : agro-ressources, transports, formations supérieures...

LE PROJET DE TERRITOIRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE « BEAUVAISIS 2030 »

Cette démarche exprime la volonté des 31 communes membres de définir leur vision stratégique de l'avenir du territoire à 20 ans, mais également de définir les actions à engager dès le mandat en cours.

Envisager l'avenir d'un territoire à 20 ans est un exercice délicat. Il ne faut ni figer les choses en les définissant trop précisément, ni se priver d'opportunités qui se présenteraient.

Car comme cela a été au cours des ateliers de « Prospective 21 », un des principaux risques à l'avenir pour le Beauvaisis est de ne pas parvenir à se fédérer autour d'un projet ambitieux. De plus, avec des ressources locales en diminution, il faut faire des choix, et seul un projet communautaire partagé nous permettra d'arbitrer au mieux pour les habitants du Beauvaisis.

Pour guider son action, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) se fixe 9 axes stratégiques et une trentaine d'orientations qui sont regroupées autour des quatre piliers du développement durable : «Le Beauvaisis dans le monde & Prospérité» pour le pilier économique, «Une ville à la campagne» pour le pilier environnemental, «Une agglomération mosaïque» pour le pilier social et enfin «Engager la CAB dans des pratiques innovantes et partenariales» pour le pilier sur la gouvernance.

Le projet comprend donc 4 piliers (économique, social, environnemental, de gouvernance), 9 axes, 22 orientations et une soixantaine d'actions à mener sur le mandat en cours et suivant (2014-2020).





La déclinaison de la stratégie de l'agglomération du Beauvaisis à l'horizon 2030

Pilier 1 « Le Beauvaisis dans le monde et son développement économique » : transformer le Beauvaisis en un carrefour économique attractif

Le premier pilier dessine les contours d'un «territoire-carrefour» ouvert sur l'Europe. L'aéroport, la proximité avec la métropole parisienne et le rayonnement du Beauvaisis sur la scène départementale sont des atouts certains pour l'affirmation de cette ambition de territoire-carrefour.

Un territoire qui souhaite la diversification de son économie, tout d'abord par une montée en gamme vers l'agro-santé et les filières vertes au fort potentiel de développement. Ensuite, pour le développement de l'économie résidentielle, davantage tournée vers la consommation des ménages résidents, des actifs pendulaires ou des touristes de passage...

AXE 1. LE BEAUVAISIS UN TERRITOIRE « CARREFOUR » ET UNE « PORTE D'ENTRÉE EUROPÉENNE »

Ce positionnement de « carrefour » prend plusieurs réalités pour le Beauvaisis. Il s'agit de trouver les moyens pour mieux insérer le territoire dans l'économie des flux (industriels, financiers, commerciaux, humains, etc.), qui traversent le nord du grand Bassin Parisien. Pour rendre possible la transformation du Beauvaisis en carrefour

économique, le projet de territoire donne une importance première à l'amélioration des connections à ces grands réseaux de communication physique et numérique, vecteurs principaux des échanges et des flux, sources de développement économique.

ORIENTATION 1 : Renforcer les dessertes ferroviaires sur un axe Nord-Sud vers l'Île-de-France et la liaison routière Est-Ouest vers les ports normands

ORIENTATION 2 : Créer un «quartier gare» à Beauvais comme centralité territoriale, urbaine et économique

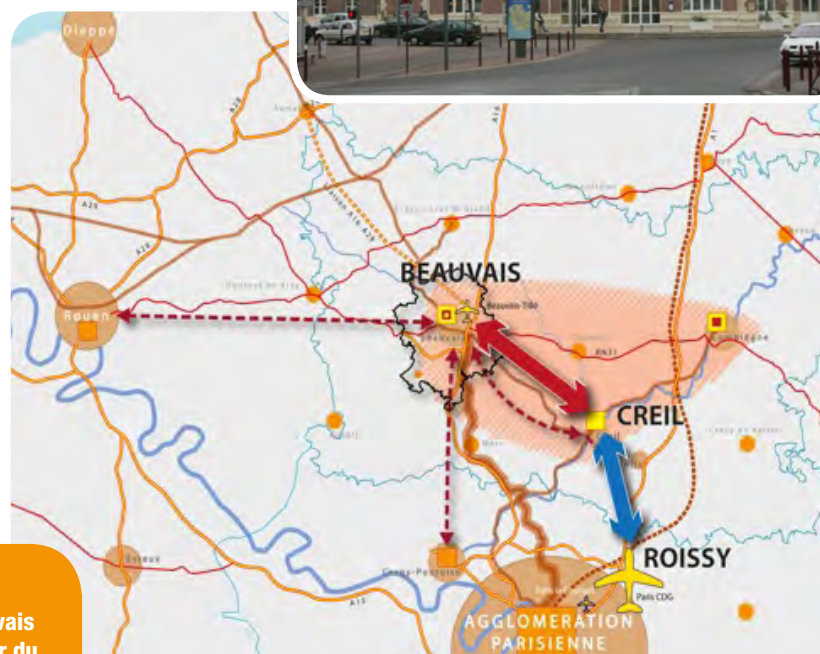
ORIENTATION 3 : Intégrer l'aéroport comme un vecteur-clé de l'attractivité et du développement du territoire

Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Favoriser l'internationalisation du tissu économique beauvaisien
- Créer un « quartier gare » comme pôle urbain attractif
- Développer l'offre de tourisme d'affaire en lien avec l'aéroport international de Beauvais-Tillé
- Améliorer le lien en transport entre l'aéroport et la gare de Beauvais
- Inscrire dans le projet éducatif l'aire européenne : favoriser la pratique de l'anglais
- Créer l'écoparc de Beauvais-Tillé

Action en cours...

Améliorer les lignes Paris-Beauvais et Beauvais-Creil pour bénéficier du projet Roissy-Picardie





AXE 2 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE ET TOURISTIQUE DU BEAUVAISIS

La politique économique visera également à exploiter pleinement le potentiel touristique du territoire. À cette fin, le Beauvaisis joue la carte de la complémentarité avec l'Île-de-France en développant le tourisme vert et les loisirs de plein air (accrobranche, randonnée, escalade...).

Le Beauvaisis, agglomération de taille moyenne, peut relever le défi de la notoriété, notamment en capitalisant sur la fréquentation de son aéroport avoisinant les 3 millions de passagers par an et en communiquant autour de l'image valorisante de carrefour et de territoire de diversité paysagère, culturelle et urbaine.

ORIENTATION 1 :

Offrir les services qui favorisent l'accueil et le maintien de nouveaux résidents, notamment actifs, sur la CAB

ORIENTATION 2 :

Promouvoir une image positive du Beauvaisis pour ceux qui habitent le Beauvaisis, ceux qui s'y rendent et ceux que l'on veut attirer

ORIENTATION 3 :

Affirmer le caractère touristique du Beauvaisis

Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Accompagner la structuration, par la MEF, de la filière des services à la personne et la formation locale aux métiers de services à la personne
- Développer l'économie résidentielle en se dotant d'outils de mesure de flux migratoires (pendulaire, touristique, résidentiel)
- Aide au recrutement sur le territoire
- Développer une zone d'activité au sud-est de l'agglomération
- Offrir du logement dit de standing pour les nouveaux arrivants
- Étoffer l'offre de services d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants qualifiés dans le Beauvaisis
- Créer des offres et produits touristiques permettant d'enrichir l'offre de séjour et d'excursion à la journée
- Construire l'image et la communication du Beauvaisis autour de la vision Beauvaisis 2030 (concours-photo, labels...)
- Améliorer la qualité d'accueil touristique, commercial et dans les équipements publics
- Affirmer le pôle touristique et culturel
- Affirmer le pôle touristique et culturel de la Maladrerie Saint Lazare en déployant la fonction séminaire

Action en cours...

Renforcer les actions touristiques autour des 6 pôles touristiques dont le plan d'eau (camping, accrobranches...), la cathédrale (spectacles, illuminations)...



AXE 3 : PARIER SUR L'INNOVATION POUR OFFRIR LES CONDITIONS D'UNE MONTÉE EN GAMME DE L'ÉCONOMIE

Pour capter et valoriser ces flux, le Beauvaisis mise sur l'économie de la connaissance, qui a émergé localement autour des filières agro-santé, grâce au dynamisme de locomotives existantes comme l'Institut LaSalle et le pôle universitaire Picardie Jules-Verne, le Centre Hospitalier de Beauvaisis et des entreprises à l'instar d'Isagri.

ORIENTATION 1 :

Renforcer les coopérations au sein du réseau des villes isariennes pour une montée en gamme économique

ORIENTATION 2 :

Exploiter le potentiel scientifique et technique 'agro-santé' et offrir les conditions d'une montée en gamme économique

Action en cours...

Accompagner la filière agro-santé autour de l'Institut LaSalle (incubateur de projets, pépinière technologique, ...)



Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Affirmer le Beauvaisis comme pôle d'enseignement supérieur en Picardie en facilitant les coopérations scientifiques et techniques entre les établissements d'enseignement supérieur du territoire (UPJV, IUT, LaSalle)
- Permettre l'accès au Très Haut Débit dans le Beauvaisis (entreprises, particuliers / fibre optique)
- Accompagner l'Institut LaSalle vers une taille critique en nombre d'étudiants et l'insertion des étudiants dans la vie locale

Pilier 2 « Environnement » : Une Ville à la campagne

En choisissant le titre de «ville à la campagne» pour son 2ème pilier environnemental, le projet de territoire propose de concilier les caractéristiques d'un territoire urbanisé avec les aspirations des Beauvaisins pour un mode de vie donnant une grande importance à une relation de proximité avec la nature.

La nature est par ailleurs au coeur de l'identité beauvaisine puisqu'elle incarne un fil rouge entre les racines du territoire, la tradition agricole, et son avenir, notamment à travers les recherches en agroressources menées par l'Institut LaSalle.

AXE 1 : CULTIVER LA SINGULARITÉ DE «VILLE À LA CAMPAGNE» PRÈS DE LA MÉTROPOLE FRANCILIENNE

Le projet de «ville à la campagne» veut valoriser ses ressources naturelles pour la qualité de vie de ses habitants. C'est à partir des atouts de son cadre de vie que l'Agglomération fonde sa stratégie d'attractivité ciblée auprès de populations actives et qualifiées, ressources indispensables au développement de l'économie beauvaisine. La caractéristique du territoire beauvaisin est le rayonnement de la ville centre à l'échelle d'un vaste territoire à dominante rurale ou périurbaine, à l'échelle du Grand Beauvaisis.

ORIENTATION 1 :

Affirmer l'image d'une «ville à la campagne» par l'exemplarité du cadre de vie et la diversité d'ambiances urbaines et rurales

ORIENTATION 2 :

Développer des projets autour de la nature beauvaisine

Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Participer à la sauvegarde des équilibres naturels et urbains par le maintien d'une ceinture verte et l'intégration des critères de la préservation de la biodiversité paysagère aux projets d'aménagement
- Développer les activités de pleine nature dans le Beauvaisis (plan d'eau, kayak, VTT, mini-golf, escalade, Trans'Oise ...)
- Favoriser l'installation de producteurs sur le territoire pour favoriser le développement des circuits courts
- Développer et rénover les nouveaux lieux de sociabilité conciliant nature et ville : jardins familiaux, jardins partagés, AMAP, marchés...
- Développer une expertise commune et des outils pour intervenir sur les zones en reconversion et la réversibilité des usages du foncier (réserves foncières , aéroportuaires, industrielles)

Action en cours...

Développer les actions qui lient culture et nature et illustrent la notion de ville à la campagne



AXE 2 : FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES LA CARTE MAÎTRESSE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du point de vue agro-climatique, la région picarde et notamment le Beauvaisis sont favorisés : quantité de la ressource en eau, qualité des sols et conditions climatiques. Face aux changements climatiques à venir, il sera pourtant nécessaire d'engager une action volontariste pour la préservation des écosystèmes, terrestres comme aquatiques, si l'on souhaite conserver un environnement de qualité.

ORIENTATION 1 :

Réduire les atteintes à l'environnement et préserver la diversité paysagère et biologique

ORIENTATION 2 :

Porter une politique de l'eau et des vallées coordonnée au niveau de l'inter-territoire

Action en cours...

Poursuivre la production d'énergies renouvelables



Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Améliorer la qualité du cadre de vie en luttant contre les nuisances (sonores, olfactives et visuelles)
- Améliorer la qualité environnementale des bâtiments communautaires et apporter un conseil et une expertise pour les bâtiments communaux en lien avec le Plan Climat Energie Territorial
- Développer une politique de préservation et de valorisation des cours d'eau et des zones humides

Pilier 3 «Vivre dans le Beauvaisis»: construire une agglo mosaïque

La cohésion sociale entre les habitants venant de toutes les communes de l'agglomération constitue le troisième pilier du projet de territoire : à l'image du positionnement de «carrefour», la vie interne du territoire se nourrit également de sa diversité – des populations, des paysages, des ambiances... – dans l'esprit d'une agglomération-mosaïque.

Chaque pièce du puzzle apporte richesse à l'ensemble beauvaisin. Plusieurs orientations du projet de territoire ont pour objectif de tisser le lien social entre les habitants et de renforcer leur appartenance au Beauvaisis dans leur vie quotidienne et dans leur imaginaire : circuits courts alimentaires, animations culturelles, lieux de convivialité, dynamisation du cœur de Beauvais pour en faire un cœur d'agglomération, etc.

AXE 1. FÉDÉRER ET VALORISER LA DIVERSITÉ D'UNE AGGLOMÉRATION «MOSAÏQUE»

Car si la diversité est une force, elle doit aller de paire avec l'unité du territoire, qu'il appartient à la collectivité d'assurer et de cultiver à travers la multiplication des lieux et des temps échanges : liaisons en transport, événements culturels et sportifs, lieux de convivialité et de rencontres. De plus, l'appartenance au territoire beauvaisin doit donner lieu à une appropriation commune de l'espace dans ses dimensions géographique et historique.

La stratégie de la CAB vise à préserver la spécificité de la vie dans le Beauvaisis, d'une agglomération à taille humaine, où l'on parle à ses voisins, avec un dynamisme réel de la vie associative, où on arrive finalement à former un compromis entre bonne qualité de l'environnement urbain et habitat périurbain et rural. Le projet de la CAB est sous-tendu par des valeurs de solidarité entre les communes pour permettre au territoire de proposer une diversité de cadres de vie, laissant le choix aux habitants de vivre où ils le veulent comme ils le veulent.

ORIENTATION 1 :

Construire une agglomération multipolaire autour de bourgs relais et d'une mobilité douce pour respecter l'esprit village

ORIENTATION 2

Rénover et animer le cœur de ville comme cœur d'agglomération

ORIENTATION 3

Construire une identité culturelle et sportive communautaire

Action en cours...

Développer le nouveau théâtre et ses abords comme un pôle attractif au niveau communautaire



Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Créer du logement dans les «bourgs relais» desservis en transport en lien avec le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Établir des liaisons en transport (TC, TAD, covoiturage, vélos...) entre quartiers et communes pour favoriser une cohésion communautaire et développer une mobilité non polluante et accessible économiquement à partir des gares du territoire
- Développer des fonctions commerciales en centre-ville et en zone de Ther
- Favoriser l'animation diurne et nocturne d'un «axe étudiant» au nord du centre ville en lien avec le projet « cœur de ville »
- Valoriser l'animation locale des communes rurales et des quartiers : Fête de l'âne, Jeanne Hachette, Fête de l'omelette géante...)

AXE 2. RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE AU SEIN DE L'AGGLO-MOSAÏQUE

La mosaïque, c'est aussi l'ambition de faire cohabiter harmonieusement plusieurs générations de Beauvaisins, dans un contexte où les seniors vont constituer une part de plus en plus importante de la population. La réponse de la CAB au vieillissement de la population est de concentrer ses efforts sur l'accueil de jeunes actifs qui assureront les missions et les

services indispensables au dynamisme du territoire (tertiaire supérieur, agroalimentaire...) et au maintien de seniors (santé, transport, services à la personne, commerces de proximité). La filière des services à la personne est pourvoyeuse d'emplois, de peu à très qualifiés. Le contexte socio-économique local nécessite une action ciblée pour un public fragilisé.

ORIENTATION 1 :

Favoriser les lieux et les temps de convivialité tout en prévenant l'insécurité

ORIENTATION 2 :

Prévenir la précarisation de la population via des actions concernant l'éducation, l'énergie, le logement...



Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Mise en place d'une stratégie de prévention de la délinquance au niveau intercommunal
- Prévenir la précarisation énergétique dans l'habitat par l'amélioration de la performance énergétique du bâti et par le conseil aux particuliers vulnérables en lien avec l'ADIL (PIMMS, écoappart témoin, formations à l'éco-consommation)

Pilier 4 «Gouvernance» : Engager la CAB dans des pratiques innovantes et partenariales



Le quatrième pilier du projet de territoire porte sur la collectivité : la gestion et la gouvernance de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB).

Ce pilier est fondé sur le pari que l'innovation via l'essai-mage de la démarche de prospective 21 auprès des élus et des services se transforme en avancées concrètes dans les politiques et les pratiques menées au quotidien.

AXE 1. RENFORCER LA COLLECTIVITÉ ET RÉNOVER NOS MODES DE TRAVAIL

Le projet se traduit également par une modernisation du fonctionnement interne à la CAB, vers plus de partage et de transversalité entre les différents maillons et rôles de la collectivité.

ORIENTATION 1 :

Améliorer le niveau de service rendu aux habitants et aux communes

ORIENTATION 2 :

Développer des pratiques internes responsables, transversales et innovantes

Action en cours...

Renforcer les pratiques et la formation au développement durable (achats responsables, tri, plan de déplacement en administration...)



Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Développer une culture commune aux 3 entités Ville-Agglo-CCAS (outils de communication et instances d'échange, favoriser la mobilité interne et inter collectivités)
- Renforcer l'usage d'outils de gestion et du mode projet par les services
- Étendre la dématérialisation des documents administratifs et des actes publics
- Réflexion sur la mise à disposition ou mutualisation de services d'expertise et de conseil aux communes CAB
- Mettre en place une coordination intercommunale des actions de petite enfance, du périscolaire et de santé
- Mettre en place une coordination des pratiques innovantes à titre expérimental (ex : Coordination Argentine, télétravail ...)
- Dans la perspective du désengagement de l'État, se préparer à créer un service communautaire d'instruction du droit des sols en appui aux maires
- Favoriser l'installation des professionnels de santé sur le

AXE 2. FAVORISER LA COPRODUCTION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES TERRITOIRES VOISINS

Le projet de territoire, pour devenir réalité, devra être partagé et mis en oeuvre par l'ensemble des acteurs du territoire dont les habitants eux-mêmes – c'est donc la conviction qu'une démocratie locale plus intense est une voie à explorer pour que l'action publique soit la plus efficace et pertinente possible. Cette conviction du projet partagé, c'est aussi la volonté de travailler en bonne intelligence avec les collectivités voisines, dans un souci de cohérence de l'action publique au service des usagers.

L'inter-territorialité des politiques publiques est un fait et la stratégie de la CAB s'engage résolument à renforcer les coopérations et partenariats avec les autres acteurs publics territoriaux – de manière pragmatique et à géométrie variable – pour être en mesure d'apporter des réponses globales et complètes aux enjeux de développement du Beauvaisis.

ORIENTATION 1 :

Améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'action publique pour les habitants

ORIENTATION 2 :

Associer la société civile et créer des synergies inter-territoriales autour de projets à géométrie variable en fonction des enjeux

Les actions inscrites au projet de territoire 2012-2020 :

- Améliorer l'accueil physique dans les services publics communautaires (valorisation de la fonction d'accueil, horaires, accessibilité handicapé...)
- Lancer des appels à projet sur les besoins prioritaires auprès des associations et accompagner les porteurs de projets
- Conforter le rôle de médiateur du maire et de l' élu en lien direct avec la population (cycles de formation, appui technique et expertise)
- Organiser des votations locales sur des sujets de première importance
- S'assurer des cohérences des politiques inter-territoires via une «vision macroscopique» et un conseil de développement inter-territoire qui associe la société civile
- Organiser le travail en partenariat sur des périmètres pertinents en fonction de la nature des projets (tourisme rural, vallées et eau, infrastructures de transport, réseaux, pôle de compétitivité...)

Action en cours...

Renforcer la dématérialisation des services publics et développer l'accès à la population aux services publics numériques





Les instances de pilotage de la mise en œuvre du projet de territoire du Beauvaisis

UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE IMPLIQUANT HABITANTS, SOCIETE CIVILE, PARTENAIRES PUBLICS ET ELUS ET SERVICES DE L'AGGLOMERATION ET DE LA VILLE DE BEAUVAIS



La CAB a fait le choix d'une démarche très participative afin d'associer très en amont les élus de l'agglomération au projet à venir par le biais de nombreux comités de pilotage et ateliers de travail. Cela est d'autant plus indispensable que «l'intercommunalité», échelle stratégique de planification, ne peut fonctionner sans l'échelon communal, celui de la proximité démocratique. Nous avons souhaité élaborer ce projet de territoire comme un pacte qui unisse les élus des différentes communes du Beauvaisis, autour d'un projet qui donne du sens à l'ensemble de nos actions et qui nous permette de saisir les opportunités à venir.

De plus, il implique une appropriation des notions assez complexes -de prospective et de développement durable- et requiert une volonté politique affirmée notamment pour assurer la transversalité au sein des services, et entre élus, pour dépasser les logiques sectorielles et faciliter la coopération.

En outre, le processus de construction d'un tel projet doit dépasser le cadre institutionnel en associant la population, les acteurs publics et privés via des ateliers, des enquêtes et des forums. [Voir le feuillet Démarche Prospective 21 pour plus d'informations]

SÉMINAIRE PROSPECTIVE 21

- Réuni 1 fois par an l'ensemble des acteurs et des partenaires de la Prospective 21 : élus, services, partenaires publics, associatifs, entreprises...
- Audition du rapport annuel de suivi des actions du projet de territoire de développement durable

COMITÉ DE PILOTAGE PROSPECTIVE 21

- Composé des élus et de la direction générale, le comité est réuni 2 fois par an
- Contrôle et valide la bonne mise en œuvre des orientations stratégiques
- Décide des ajustements et adaptations à apporter au plan d'actions

FORUM PROSPECTIVE 21

- Réuni 2 fois par an un groupe citoyens d'habitants du Beauvaisis en lien avec le Forum 21 de la Ville de Beauvais
- Participation à l'élaboration d'actions inscrites au projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 », de l'Agenda 21 de la Ville de Beauvais et du Plan Climat Energie Territorial

LE DISPOSITIF DE PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE

Après la phase d'élaboration de la stratégie du Projet de Territoire de Développement Durable, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis se lance dans la mise en œuvre du programme d'actions. Afin de piloter cette seconde phase de la « Prospective 21 », il est nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi. Ce dispositif est composé de trois instances :

- un séminaire annuel «Prospective 21» regroupant tous les partenaires de la démarche,
- un forum «Prospective 21» associant une trentaine d'habitants du Beauvaisis,
- un comité de suivi composé des élus beauvaisiens,

Démarche d'amélioration continue, le projet de territoire de développement durable suppose de suivre les avancées du projet afin de faire évoluer la stratégie en mesurant les progrès accomplis et en précisant les objectifs qui restent à atteindre.

Nous contacter :

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis > Services Prospective et Développement durable

48 rue Desgroux - BP 90508 - 60005 Beauvais cedex - Tél. 03 44 15 68 26 / 03 44 79 40 64 – prospective21@beauvaisis.fr